



GARANTIE LIMITÉE DE PRODUITS DU DÉTAILLANT SUR LES PIÈCES DE TTX BRAKES, CHÂSSIS TTX ET SUPREME POUR POIDS LOURDS ET MOYENS (VALABLE UNIQUEMENT AUX ÉTATS-UNIS, DANS SES TERRITOIRES ET AU CANADA)

Veillez lire attentivement la présente garantie limitée du ou des produits (la « **garantie limitée** »). La garantie limitée détaillée ci-dessous est accordée par Mevotech LP (ci-après dénommée « **Mevotech** ») et administrée par le lieu d'achat d'origine (le « **détaillant** »). La présente garantie limitée s'applique uniquement au produit de TTX Brakes, châssis TTX et Supreme décrit dans le présent document (« **le ou les produits** ») vendu uniquement par le détaillant pour les

véhicules à usage public, les véhicules de sécurité et à usage gouvernemental, les véhicules de parcs automobiles et à usage commercial et les véhicules utilitaires moyens et lourds (poids brut du véhicule supérieur à 8 000 lb. Aux fins de la présente garantie limitée, l'« **utilisateur final** » est une personne ou une organisation qui achète à l'origine le ou les produits auprès du détaillant. Le détaillant est responsable de l'administration des garanties aux utilisateurs finaux et à tout autre de ses clients. Tous les droits ci-inclus sont soumis aux exigences, restrictions, avis de non-responsabilité et exclusions de la présente garantie limitée.

Produit et durée de la garantie limitée

Mevotech accorde la présente garantie limitée au(x) produit(s) uniquement en ce qui concerne le véhicule d'origine sur lequel le produit est installé et sous réserve des restrictions énoncées ci-dessous.

Garantie exclusive de quatre-vingt-dix (90) jours sur les pièces. Le ou les produits sont couverts par une garantie exclusive des pièces pour une période allant jusqu'à quatre-vingt-dix (90) jours après la date d'achat (la « **durée de la garantie** »). Si une pièce du produit s'avère défectueuse, y compris une usure excessive, dans ce délai, l'utilisateur final doit renvoyer la pièce défectueuse au détaillant pour un remplacement ou un remboursement complet de la pièce elle-même. La durée de la garantie commence à la date d'achat du produit par l'utilisateur final.

Garantie limitée d'un (1) an. Mevotech offre également une garantie limitée pour une période d'un (1) an (la « **durée de la garantie** ») à l'effet que le ou les produits sont exempts de défauts de matériaux et de fabrication. Cette garantie limitée d'un an s'applique uniquement au produit acheté par l'utilisateur final auprès du détaillant et tel qu'il a été installé à l'origine sur un véhicule pendant la possession du véhicule par l'utilisateur final. La durée de la garantie commence à la date d'achat du produit par l'utilisateur final.

Exigences d'admissibilité supplémentaires

La garantie limitée s'applique uniquement à l'achat d'origine et n'est pas transférable à quiconque acquiert la propriété du produit ou du véhicule sur lequel le produit est installé de l'utilisateur final. Cette garantie limitée s'applique uniquement aux produits expressément

décrits dans le présent document. Un produit admissible doit être acheté neuf et utilisé uniquement sur le véhicule sur lequel il a été initialement installé. Les produits installés sur un véhicule utilisé pour la course, les applications d'aviation ou aéronautiques, les applications agricoles ou marines, à des fins récréatives hors route ou de compétition ou dans des applications non référencées dans les catalogues de produits ou de véhicules sont exclus de la présente garantie limitée. Une preuve satisfaisante de la date d'achat du produit de l'utilisateur final ainsi qu'une preuve de la date d'installation doivent être fournies pour bénéficier de la présente garantie limitée. S'il n'y a pas de preuve indiquant la date d'achat, la date de fabrication sera considérée comme le début de la durée de garantie.

Restrictions et exclusions supplémentaires de la garantie

En plus des autres exigences, restrictions, avis de non-responsabilité et exclusions contenus dans cette

Garantie limitée, cette garantie limitée ne s'applique pas non plus à :

- o tout produit installé sur un véhicule qui est ou a été utilisé dans un état de surcharge, c'est-à-dire surchargé au-delà de la capacité de charge utile ou de remorquage du véhicule selon la plaque-étiquette du constructeur d'origine du véhicule;
- o tout produit installé sur un véhicule avec un système de suspension qui a été altéré, modifié ou restauré de quelque manière que ce soit, y compris, mais sans s'y limiter, les systèmes de suspension qui ont été abaissés ou relevés;
- o toute réclamation, toute perte ou tout dommage découlant d'une mauvaise utilisation, d'une modification, d'un abus, d'une négligence, d'un dommage accidentel, d'une application ou d'une fixation incorrecte, d'un entretien incorrect ou d'un manque d'entretien, d'une installation incorrecte ou d'un entreposage inapproprié du produit;
- o tout produit non installé par un technicien bien formé ou certifié utilisant les outils et procédures appropriés;
- o tout produit acquis tel qu'utilisé (p. ex., un produit d'occasion ou un véhicule d'occasion et sur lequel un produit a été installé par l'ancien propriétaire du véhicule);
- o toute réclamation, toute perte ou tout dommage par quiconque autre que l'utilisateur final du produit;
- o toute réclamation, toute perte ou tout dommage découlant de dommages survenus au produit pendant le transport avant l'achat par l'utilisateur final;
- o tout produit ou toute pièce de produit modifié ou reconditionné; et

o tout produit acheté, installé ou utilisé à l'extérieur des États et territoires des États-Unis d'Amérique et des provinces et territoires du Canada.

Avis de non-responsabilité de toutes les autres garanties

Sauf indication contraire expresse dans la présente garantie limitée, aucune autre représentation ou garantie, expresse ou implicite, n'est faite. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, MEVOTECH REJETTE EXPRESSÉMENT TOUTES LES AUTRES REPRÉSENTATIONS ET GARANTIES, EXPRESSES OU IMPLICITES, Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LA GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE ET LA GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. Aucune personne ou organisation n'est autorisée à faire quelque représentation, garantie ou accord que ce soit au nom de Mevotech en ce qui concerne les produits ou à modifier la présente garantie limitée au nom de Mevotech, oralement ou par écrit. Certaines juridictions n'autorisent pas les exclusions de certaines garanties ou conditions implicites, donc une partie de la clause de non-responsabilité ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à vous.

Exclusion et restriction supplémentaires des dommages, de la responsabilité et des recours

Si un produit présente un ou des défauts de matériaux et de fabrication et est couvert par la présente garantie limitée, Mevotech fournira un produit de remplacement approprié sans frais. La présente garantie limitée ne couvre pas la main-d'œuvre nécessaire pour réparer, inspecter, retirer ou réinstaller le produit sur le véhicule. Mevotech se réserve le droit, à sa seule discrétion, de fournir un remboursement monétaire au lieu d'un remplacement. CE QUI PRÉCÈDE PRÉCISE LA RESPONSABILITÉ ENTIÈRE ET EXCLUSIVE DE MEVOTECH ET LE RECOURS EXCLUSIF ET UNIQUE DU DÉTAILLANT POUR TOUT DOMMAGE OU RÉCLAMATION FORMULÉE EN LIEN AVEC LA VENTE, L'ACHAT OU L'UTILISATION DU PRODUIT. DANS LA MESURE MAXIMALE PERMISE PAR LA LOI APPLICABLE, MEVOTECH NE SERA EN AUCUN CAS RESPONSABLE DE TOUT DOMMAGE PARTICULIER, ACCIDENTEL, INDIRECT OU IMMATÉRIEL DE QUELQUE NATURE QUE CE SOIT, À L'EXCEPTION DE CEUX SPÉCIFIQUEMENT PRÉVUS DANS LA PRÉSENTE GARANTIE LIMITÉE, LE CAS ÉCHÉANT. CES DOMMAGES PARTICULIERS, ACCESSOIRES, INDIRECTS ET IMMATÉRIELS (Y COMPRIS, SANS S'Y LIMITER, LES FRAIS DE REMORQUAGE, LE TEMPS DE TRAVAIL PERDU, LES FRAIS DE TRANSPORT, LES FRAIS DE LOCATION DE VÉHICULE, LA PERTE DE PROFIT, LES TEMPS D'ARRÊT, LES DOMMAGES CAUSÉS À D'AUTRES COMPOSANTS DU VÉHICULE OU AU VÉHICULE LUI-MÊME) SONT REJETÉS DANS TOUTE LA MESURE PERMISE PAR LA LOI. Certaines juridictions n'autorisent pas l'exclusion ou la restriction des dommages accessoires ou immatériels, donc la limitation ou l'exclusion ci-dessus pourrait ne pas s'appliquer à vous.

Procédures de réclamation au titre de la garantie

Les réclamations de garantie limitée doivent être soumises par l'intermédiaire du détaillant auprès duquel le produit a été acheté avec une preuve d'achat valide, y compris la facture d'installation. En cas de questions, vous pouvez contacter Mevotech au 1 866 883-7075.

Divisibilité

Si une exigence, une restriction, un avis de non-responsabilité ou une exclusion de la présente garantie limitée est jugé inapplicable pour quelque raison que ce soit, toutes les autres exigences, restrictions et exclusions ainsi que tous les autres avis de non-responsabilité resteront applicables dans toute la mesure permise par la loi.

Avertissements et instructions

AVERTISSEMENT DE SÉCURITÉ : Le non-respect de l'une ou l'autre de ces précautions et instructions de sécurité peut entraîner des blessures graves ou la mort lors de l'installation du produit ou une défaillance ultérieure du produit, y compris, sans s'y limiter, pendant que le véhicule est en fonctionnement, causant des blessures graves ou la mort.

L'un des éléments suivants, entre autres, peut entraîner des blessures graves ou la mort :

- o La **mauvaise utilisation** du produit avant, pendant ou après l'installation du produit ou pendant l'utilisation du produit;
- o La **modification** du produit avant, pendant ou après l'installation du produit ou pendant l'utilisation du produit;
- o L'**abus** du produit avant, pendant ou après l'installation du produit ou pendant l'utilisation du produit;
- o La **négligence** du produit avant, pendant ou après l'installation du produit ou pendant l'utilisation du produit;
- o Les **dommages accidentels** au produit avant, pendant ou après l'installation du produit ou pendant l'utilisation du produit;
- o L'**application ou la fixation incorrecte** du produit, y compris, sans s'y limiter, le montage ou l'application du produit sur un véhicule inapproprié ou pour une utilisation inappropriée;
- o Le **mauvais entretien ou le manque d'entretien** du produit;
- o La **mauvaise installation** du produit; et
- o L'**entreposage inapproprié** du produit.

Ce produit doit être installé uniquement par un technicien bien formé ou certifié dans un centre de réparation adéquatement équipé en utilisant les outils et les procédures appropriés, et le technicien installant le

produit doit inspecter soigneusement le produit pour détecter la présence de tout dommage ou anomalie avant l'installation.

Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves ou la mort lors de l'installation ou d'une défaillance subséquente du produit, y compris, sans s'y limiter, pendant que le véhicule est en marche, causant des blessures graves ou la mort.

Tous les avertissements et toutes les instructions du fabricant de l'équipement du véhicule d'origine sur lequel le produit est installé doivent être revus et respectés en ce qui concerne la fixation et l'installation du produit sur le véhicule, ainsi que le fonctionnement du véhicule après l'installation du produit. Installez le produit uniquement sur un véhicule qui spécifie l'utilisation d'un tel produit. Le non-respect de cette consigne peut entraîner des blessures graves ou la mort lors de l'installation ou d'une défaillance subséquente du produit, y compris, sans s'y limiter, pendant que le véhicule est en marche, causant des blessures graves ou la mort.